

Questions orales

[Français]

L'hon. Pierre Blais (ministre de la Consommation et des Affaires commerciales et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je pense qu'au cours des derniers mois, on aurait pu vraiment discuter des faits plutôt que discuter de craintes, de faire des peurs aux consommateurs canadiens. Je crois que les chiffres sont là pour parler, les évaluations les plus exactes que nous avons actuellement font état d'une augmentation qui ne serait pas supérieure à 125 millions sur une période de cinq ans. C'est un prix à payer qui représente un dollar par citoyen canadien. Au-delà de cela, il y a le fait que nous avons déjà obtenu, depuis 1987, 1,1 milliard de dollars d'investissement. Nous obtiendrons 500 autres millions d'investissement dans les prochains mois qui permettront aux chercheurs canadiens, aux médecins, aux centres universitaires à travers le Canada d'être dans les ligues majeures au plan de la recherche. Et je crois que l'on doit cela aux Canadiens.

[Traduction]

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, j'ai en main copie d'une lettre des compagnies américaines multinationales de médicaments, adressée au négociateur commercial des États-Unis, Carla Hills, le 26 février 1992. Cette lettre dit:

En langage clair et direct, l'ALENA doit stipuler que le Canada élimine son régime discriminatoire d'octroi obligatoire de licences pour les produits pharmaceutiques et qu'il doit suspendre l'octroi obligatoire de licences à compter du 20 décembre 1991.

Je pose la question suivante au ministre qui répond au nom du ministre du Commerce extérieur: Le ministre confirmera-t-il que le projet de loi C-91 répond à ces deux exigences américaines et que l'ALENA fera perdre aux gouvernements canadiens le contrôle en matière de médicaments et les empêchera de rétablir le programme d'octroi obligatoire de licences relativement aux médicaments génériques à bon marché?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, la réponse à chacune des deux questions posées par le député est non.

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, il maintenant clair que la date rétroactive du 20 décembre 1991 n'était pas une exigence du GATT, mais plutôt de l'industrie pharmaceutique américaine, et que le choix de cette date a eu pour résultat de protéger les brevets relatifs à 14 médicaments pour une période supplémentaire pouvant aller jusqu'à 13 ans.

Compte tenu de cette situation, le gouvernement va-t-il prendre la mesure qui s'impose face à la cupidité de ces compagnies et va-t-il retirer le projet de loi C-91?

[Français]

L'hon. Pierre Blais (ministre de la Consommation et des Affaires commerciales et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je pense que mon collègue

fait abstraction de certains faits. Si la date du 20 décembre 1991 a été retenue, c'est que c'est la date où M. Dunkel, le secrétaire général du GATT, a déposé son rapport, et l'ensemble des pays industrialisés qui sont dans le secteur des produits pharmaceutiques et de la recherche fondamentale ont accepté cette date. Je ne vois pas pourquoi le Canada, lui, devrait avoir une date différente de celle des autres. Ce n'est ni par choix, ce n'est pas relié ni aux négociations trilatérales ou bilatérales, mais c'est relié au fait que l'on vit dans un monde où de plus en plus les barrières diminuent. Le Canada veut être en première ligne au plan de la recherche fondamentale, ce qui aidera les Canadiens et le Canada à entrer dans le XXI^e siècle, pas comme des copieurs, mais comme un pays qui fait de la recherche fondamentale.

* * *

• (1440)

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le Traité de libre-échange nord-américain implique une restructuration profonde de notre économie où dorénavant, à travers le Mexique, le Japon sera à distance de route de nos marchés domestiques.

Pourquoi le gouvernement répète-t-il dans ce nouvel accord les mêmes erreurs commises dans le Traité de libre-échange avec les États-Unis? Pourquoi, dans son budget de la semaine dernière, le ministre a-t-il refusé de préparer les travailleurs et les entreprises canadiennes à faire face à cette nouvelle concurrence internationale sans précédent?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député devrait prendre la peine de lire la déclaration de la semaine dernière.

Si l'on fait abstraction ou si l'on veut regarder l'ensemble de la déclaration et l'investissement majeur dans les ressources humaines, dans la formation, voilà exactement la clé du succès du Canada sur les marchés internationaux pour notre compétitivité et pour notre productivité.

J'ai déjà entendu ce député-là argumenter pour que, de fait, on investisse plus dans les ressources humaines. On l'a fait, et j'attends ses félicitations.

[Traduction]

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, il n'y a plus d'argent depuis juin dernier, et ce que le gouvernement a versé ne sera pas suffisant pour couvrir les besoins de l'été dernier. En fait, vous êtes bien loin du compte et vous allez payer un prix terrible pour cela.